Date de transmission de l'acte: 15/10/2026
Date de reception de l'AR: 15/10/2026
016-211600614-DE_2026_60-DE
A G E D I

République Française
Département : CHARENTE
Arrondissement : Angoulême
BRIE - Commune

Séance du lundi 12 octobre 2026

Délibération N° DE_2026_60

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
27	24	25
Date de la convocation :		
Pour	Contre	Abstention
25	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le douze octobre deux mille vingt-six, à 19 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Conseil), sous la présidence de Michel BUISSON.

Présents : Christelle BIRAUD, Laure BOURGADE, Michel BUISSON, Christian CHAUSSAT, Magali CORNÉLIUS, Nathalie DULAIS, Fabienne FORESTIER BRUN, Michel GAUDILLÈRE, Fabien GERACI, Emilie GOYAUD, Sandrine GUÉRIN, Pierre-Vincent HIMONNET, Joël JOUANNET, Julien LILLAUD, Giles MASSON, Emeline MOREAU, Jérôme MOREAU, Jean-Pierre NARDOU, Daniel ROUHIER, Denis SOULARD, Florence THOS, Patricia URBAJTEL, Sophie VANNIER, Robin VIEUILLE
Représentés : Damien DEZIER représenté par Christelle BIRAUD
Absents et Excusés : Marine VERRIÈRE, Laure VRIET

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Laure BOURGADE est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 24 AOÛT 2026

Michel Buisson, Maire rappelle les grandes lignes du procès-verbal de la dernière réunion du Conseil Municipal du 24 août 2026.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et des représentés :
-APPROUVE le compte-rendu de la précédente séance.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Michel BUISSON
Président de séance